

## ÉVALUATION LEGERE DU 6<sup>ème</sup> PROGRAMME DE COOPERATION CÔTE D'IVOIRE-UNFPA 2009-2013/**Extension 2014-2015**

### Termes de référence pour un Consultant national en SR

Mai 2015

#### 1. Contexte

Le 6<sup>ème</sup> Programme 2009-2013 de Coopération entre la Côte d'Ivoire et l'UNFPA, a été mis en œuvre dans un contexte marqué par une succession de crises politiques et militaires (crise militaro-politique déclenché en 2002 et la crise post-électorale de novembre 2010 à avril 2011) qui a induit des changements notables au fil du temps au niveau de l'environnement national, en bouleversant le climat social et en ralentissant le développement économique du pays.

Après cette période de crise, le gouvernement s'est doté d'un Plan National de Développement (PND) pour la période 2012-2015 avec de nouvelles priorités en matière de développement. En lien avec ce nouveau cadre de développement, et suite à la révision de l'UNDAF en vue de l'arrimer aux priorités du gouvernement, le programme a connu une extension de deux ans (sur la période 2014-2015) qui a été approuvée par le conseil d'administration et le gouvernement. Pour sa mise en œuvre, l'UNFPA et le Gouvernement s'appuient sur 03 bureaux décentralisés (Bouaké, Guiglo, et Yamoussoukro) créés en vue de rapprocher les interventions du programme des populations cibles et accompagner le processus de décentralisation en cours dans le pays.

Les interventions du programme de l'UNFPA sur la période d'extension couvrent ainsi les domaines suivants : i) le renforcement des SONU par la réorganisation des services de santé dans le cadre de l'accélération de l'OMD5, (ii) l'amélioration de l'accès aux services de planification familiale et la sécurisation des produits SR, (iii) l'intégration des services SR/PF/VIH/Sida (ciblant les jeunes en particulier), (iv) le dialogue politique et l'intégration des dynamiques de population et leurs interrelations incluant es besoins des jeunes la santé sexuelle et reproductive et l'égalité de genre dans les stratégies nationales et les plans de développement ; (v) le soutien au système statistique national en collecte de données et la production de données de qualité dans le cadre du RGPH qui en cours, et (vi) la promotion de l'égalité de genre et la réponse aux VBG

Dans la perspective de l'élaboration du 7<sup>ème</sup> Programme qui couvrira la période 2017-2020, il apparaît utile, en complément à l'évaluation du 6<sup>ème</sup> Programme, d'analyser la qualité de la mise en œuvre du programme sur sa période d'extension et tirer les leçons permettant d'améliorer la mise en œuvre du programme et d'élaborer le nouveau programme

#### 2. Objectifs de l'évaluation légère

De façon générale, l'évaluation légère du programme vise à :

- Fournir une appréciation objective de la performance du programme, dans sa composante SR, sur la période de l'extension (2014-2015)
- Analyser la mise en œuvre de la composante du programme (tant le cadre institutionnel de coordination, de suivi et évaluation que les modalités d'exécution) pour en ressortir les forces, les faiblesses, les leçons apprises et les bonnes pratiques ;
- Analyser le positionnement de l'UNFPA en vue d'apporter une valeur ajoutée aux politiques de développement nationales
- Tirer les leçons de la mise en œuvre de la composante du programme sur la période d'extension sur la base des recommandations de l'évaluation antérieure et proposer des recommandations pour améliorer la mise en œuvre du programme actuel et l'élaboration du prochain programme.

### 3. Questions relatives à l'évaluation

L'évaluation légère par rapport à la composante SR devra aboutir à l'élaboration d'un rapport synthétique faisant ressortir les éléments nécessaires à une appréciation objective des progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme par rapport à cette composante sur la période d'extension, la contribution de l'UNFPA à la réalisation des effets de l'UNDAF et des priorités nationales, les leçons apprises, les forces et les faiblesses, les opportunités à saisir et les orientations stratégiques nécessaires pour le 7<sup>ème</sup> Programme 2016-2020. Les questions essentielles à retenir pour cette évaluation sont les suivantes:

#### **a) Analyse de la composante SR du programme**

**Pertinence** : Sur la période d'extension, la formulation des résultats de la Composante (Produits et Effets) permet-elle de répondre aux besoins prioritaires des populations identifiés dans le PND, et autres cadres stratégiques nationaux de développement, le Plan Stratégique de l'UNFPA 2014-2017, et l'UNDAF ? Dans quelle mesure la chaîne des résultats de cette composante répond-elle à une logique d'intervention cohérente permettant de contribuer aux objectifs stratégiques définis dans les cadres nationaux de développement sectoriels?

**Efficacité** : Dans quelle mesure les résultats attendus ont-ils été atteints ou le seront-ils ? Dans quelle mesure les différents Produits de cette Composante ont été réalisés à travers les interventions mises en œuvre ? Les interventions réalisées ont-elles permis d'atteindre les populations cibles par cette composante du programme ? Ces interventions ont-elles permis d'opérer les changements espérés ?

**Efficience** : Dans quelle mesure les ressources mises en place et les interventions (activités) exécutées étaient-elles réalistes, c'est-à-dire appropriées et adéquates pour réaliser les Produits attendus de la composante ? Dans quelle mesure les résultats obtenus justifient-ils les ressources (humaines, financières, matérielles, politiques et organisationnelles) investies ? Existe-t-il des moyens plus efficaces tels que les partenariats, programme conjoint pour réaliser de meilleurs résultats avec les ressources disponibles ?

**Durabilité** : Dans quelle mesure les partenaires et bénéficiaires des interventions du programme dans le domaine de la SR se sont-ils approprié les politiques, procédures et outils développés par l'UNFPA dans la mise en œuvre du programme ? Les structures impliquées sont-elles capables et désireuses de poursuivre les activités du programme elles-mêmes ? Les interventions de cette Composante ont-elles inclus une stratégie de sortie visant à permettre la continuation des activités à la fin du programme?

Dans quelle mesure les cibles du programme SR pourront-elles continuer à bénéficier des résultats obtenus ? Les conditions nécessaires à la durabilité des résultats en considérant les aspects de pérennité programmatique, institutionnelle et financière sont-elles en place ?

**a) Analyse du positionnement stratégique**

**Alignement stratégique institutionnel :** Dans quelle mesure le programme respecte-t-il les orientations du Plan Stratégique, en particulier le développement des capacités, l'attention accordée aux groupes défavorisés et vulnérables, le soutien à la jeunesse et la promotion de la coopération sud-sud ?

**Alignement systémique :** Dans quelle mesure l'UNFPA a-t-il favorisé les complémentarités et évité la duplication d'activités au sein de l'Equipe pays du SNU ? Dans quelle mesure la mise en œuvre du programme est-elle demeurée en conformité avec l'UNDAF ?

**Capacité de réponse de l'UNPA :** Dans quelle mesure le Bureau de l'UNFPA a-t-il été capable de répondre aux changements intervenus dans les besoins et priorités nationales ?

**Valeur ajoutée :** Dans quelle mesure les résultats de la composante SR du programme auraient-ils pu être obtenus sans le soutien de l'UNFPA ? Comment la valeur ajoutée de la coopération au développement de l'UNFPA est-elle perçue par les partenaires nationaux ? Quels sont les principaux avantages comparatifs de

#### **4. Méthodologie**

L'évaluation sera réalisée par un consultant indépendant qui travaillera sous la supervision d'un consultant international. Avant le démarrage de la mission d'évaluation, une synthèse des résultats du programme sera élaboré par rapport à la composante SR afin de faciliter la mission. Ce travail préliminaire impliquera l'ensemble de l'unité SR ainsi que les Coordonnateurs Régionaux. La méthodologie de l'évaluation sera ainsi basée sur :

- (i) L'élaboration d'une synthèse des résultats de la composante SR
- (ii) L'exploitation par le consultant de la documentation disponible : cadre des résultats de l'extension du Programme, Rapport d'Evaluation du 6<sup>ème</sup> Programme, Rapports de Progrès, Documents de revue du UNDAF et du PND ;
- (iii) L'analyse par le consultant de la qualité de la mise en œuvre de l'extension du programme et des leçons apprises ;
- (iv) L'analyse des forces et faiblesses du Programme ainsi que des avantages comparatifs de l'UNFPA ;

L'évaluation se déroulera en trois phases : (i) une phase de préparation des documents au cours de laquelle les responsables des différentes unités du programme élaboreront un rapport de synthèse sur les principaux résultats obtenus au cours de la période d'extension sur la base des différents rapports de progrès, (ii) une phase collecte de donnée au cours de laquelle le consultant collectera et analysera les données nécessaires pour donner des réponses aux questions d'évaluation, et (iii) une phase de rédaction du rapport de l'évaluation. Le consultant préparera une première version du rapport d'évaluation ou rapport final provisoire qui sera soumis au consultant international et au comité technique de l'évaluation (pour commentaires) à la fin de l'évaluation. Les commentaires du consultant

international et de comité technique de l'évaluation seront pris en compte lors de la révision du rapport par le consultant qui produira alors le rapport final par rapport à cette composanté.

## **5. Résultats attendus**

L'évaluation débouchera sur la production d'un rapport synthétique faisant ressortir les forces et faiblesses de la mise en œuvre de la composante SR du programme sur la période 2013-2014 ainsi que les leçons à tirer permettant d'améliorer la mise en œuvre du programme et l'élaboration du 7<sup>ème</sup> Programme couvrant la période 2017-2020.

## **6. Profil du Consultant**

- Diplôme d'études approfondies (BAC + 5) en santé publique ou domaine similaire ;
- Expérience significative (au moins 10 ans) dans la conduite d'évaluations dans le domaine de la santé de la Reproduction pour le compte d'agences des Nations Unies ou d'autres organisations internationales ;
- Bonne connaissance des systèmes de suivi et d'évaluation de programmes de santé de la Reproduction ;
- Compétences avérées en analyse et traitement de données qualitatives et quantitatives ;
- Excellente capacité de rédaction et de communication en français

## **7. Compétences corporatives**

- Capacité de travail en équipe et de communication
- Faire preuve de réactivité, d'objectivité, d'organisation et avoir une bonne méthodologie dans l'exécution du travail de l'évaluation
- Une expérience avec le système des Nations Unies, en particulier l'UNFPA et une bonne connaissance de son mandat serait un atout.

## **8. Ethique de l'évaluation**

L'évaluation sera réalisée selon les principes énoncés dans les Directives éthiques pour l'évaluation de l'UNEG (<http://uneval.org/search/index.jsp?q=ethical+guidelines>) et selon les normes d'évaluation de l'UNFPA (<http://www.unfpa.org/public/home/about/Evaluation/Methodology>). Elle doit particulièrement s'attacher à faire ressortir les principaux critères de qualité d'une évaluation, notamment l'utilité de l'information fournie, sa crédibilité, ainsi que sa pertinence et sa valeur ajoutée.

## **9. Responsabilités**

La gestion de l'évaluation sera confiée au responsable de l'Unité Suivi et Evaluation du bureau de l'UNFPA. Les progrès de l'évaluation seront suivis par une Task force qui comprendra les Représentants Adjoint et Assistant du bureau du FNUAP en Côte d'Ivoire, et du bureau régional de l'UNFPA en Afrique de l'Ouest et du Centre.

## **10. Durée du travail**

Le contrat du consultant qui prendra part à l'évaluation couvrira la période de juin à juillet 2015 et pour un nombre de jours de travail correspondant au total à 33 jours

## **11. Dossier de candidature**

Les candidats (es) sont priés d'adresser un CV détaillé, le formulaire P11 dûment rempli, la copie des diplômes accompagnés d'une proposition indiquant la compréhension des Termes de référence et la méthodologie à utiliser pour cette évaluation finale.

## **12. Liste indicative des documents de référence**

Les documents suivants seront exploités par le consultant :

1. Plans Stratégiques UNFPA 2012-2013 ; 2014-2017 ;
2. Cadres d'alignement du programme sur les différents PS
3. Cadre de résultats de l'extension du Programme 2014-2015 ;
4. Rapport d'évaluation du 6<sup>ème</sup> Programme ;
5. Documents de revue UNDAF (2013 – 2015) ;
6. Plans de travail annuel 2013, 2014 ;
7. Rapports des revues 2013 et 2014 ;
8. Rapports de Progrès 2013, 2014 ;
9. COAR 2013 ; 2014
10. Rapport de l'EDS et autres études.
11. Rapports des différents projets exécutés sur les fonds mobilisés
12. Documents stratégiques (PND, UNDAF, stratégies sectorielles
13. Plans de suivi et Evaluation et rapports de mise en œuvre
14. Plans de communication et rapports de mise en œuvre
15. Plans de partenariat et de mobilisation des ressources et rapports de mise en œuvre
16. <http://www.unfpa.org/public/home/about/Evaluation/Methodology>

### 13. Format du Rapport

#### Page de couverture

Evaluation Finale du Programme Pays de l'UNFPA : *NOM DU PAYS*

*Période couverte par l'évaluation (2009-2013)*

*RAPPORT FINAL DE L'EVALUATION*

*Date (Septembre 2011)*

#### Deuxième page

Carte du Pays (*sur une demi page*)

Table (*demi page*)

Evaluation Team	
Titres/ position dans l'équipe d'évaluation	Nom et Prénom

#### Troisième page

Remerciements

#### Quatrième page

Table des matières

Section	Titre	Nbre de pages
<b>Résumé Exécutif</b>	Résumez les informations essentielles de l'évaluation, l'objectif et les méthodes utilisées, les grands résultats et les conclusions, ainsi que les recommandations par composante et par ordre de priorité	3-4 pages max
<b>CHAPITRE 1: Introduction</b>		
1.1	Buts et objectifs de l'évaluation du programme	5-7 pages max
1.2	Champ d'application de l'évaluation	
1.3	Méthodologie et processus de l'évaluation	
<b>CHAPITRE 2: Contexte du pays</b>		
2.1	Défis en matière de développement et stratégies nationales	8-10 pages
2.2	Les progrès réalisés par rapport aux OMD	
2.3	Le rôle de l'assistance externe	
<b>CHAPITRE 3: La réponse de l' UN / UNFPA et stratégies programmatiques</b>		
3.1	La réponse de l' UN et l' UNFPA	5-7 pages
3.2	La réponse de l'UNFPA à travers le programme pays	
3.2.1	Brève description du programme passé de l' UNFPA (stratégies, buts et résultats obtenus)	
3.2.2	Programme actuel de l'UNFPA	
3.2.3	La structure financière du programme	
<b>CHAPITRE 4: Analyse des domaines du programme</b>		

4.1	Santé de la Reproduction	
4.1.1	Pertinence	
4.1.2	Efficacité	
4.1.3	Efficienc	
4.1.4	durabilité	
4.2	Population et Développement	
4.2.1	Pertinence	
4.2.2	Efficacité	
4.2.3	Efficienc	
4.2.4	durabilité	
4.3	Genre, Culture et Droits humains	
4.3.1	Pertinence	
4.3.2	Efficacité	
4.3.3	Efficienc	
4.3.4	durabilité	
<b>CHAPITRE 5: Positionnement Stratégique</b>		
5.1	Alignement stratégique Corporative	
5.2	Alignement stratégique au niveau du Système	
5.3	Capacité de réponse	
5.4	Valeur ajoutée	
<b>CHAPITRE 6: Aspects transversaux: Système de Suivi &amp; Evaluation</b>		
6.1	Le système de Suivi et évaluation (S&E) du bureau pays	5-10 pages
6.2	Renforcement des capacitives des partenaires nationaux en matière de Suivi et Evaluation	
<b>CHAPITRE 7 Conclusions et recommandations</b>		
7.1	Principales conclusions	
7.1.1	Niveau Stratégique	
7.1.2	Niveau Programmatique	
7.1.3	Aspects Transversaux	
7.2	Principales recommandations	
7.2.1	Niveau stratégique	
7.2.2	Niveau programmatique	
7.2.3	Aspects Transversaux	
<i>(Nombre Total de pages)</i>		
<b>ANNEXES</b>		
Annexe 1	Termes de Référence	
Annexe 2	Liste des personnes / institutions rencontrées	
Annexe 3	Liste des documents consultés	
Annexe 4	La matrice d'évaluation	
(...)		